

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Génération Mouvement

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 15 janvier 2019

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale le 15 janvier 2019 à 15h15 au restaurant Le Saint-Laurent à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre du 14 décembre 2018.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, Sylvie GALLOIS en est nommée secrétaire. Sylviane DUGUE et Albert CHOTARD sont les scrutateurs.

Ordre du jour

- 1° Accueil du Président
- 2° Mot du Président
- 3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 9 janvier 2018
- 4° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation
- 5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation
- 6° Présentation du rapport d'orientation par le président et approbation
- 7° Vote du montant de la cotisation 2020
- 8° Questions diverses
- 9° Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 203 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 janvier 2018

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 203 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2018 (vote à main levée).

Rapports

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 203 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de 203 voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de 203 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de 203 voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée Générale fixe à la majorité de 203 voix le montant de la cotisation à 15 € pour l'exercice 2020.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement (vote à main levée)

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans :

Mesdames Anne DAULY, Danielle DAUVÉ, Sylvie GALLOIS, Sylvie GRU, Nicole INGOLOTTI et Messieurs Jean BRIAND, Joseph CAHIER et Christian DUGUÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Du fait de l'absence de l'actuel Président, Joseph CAHIER, l'élection du Bureau n'aura lieu que le vendredi 15 février 2019.

En annexe : liste d'émargement - Rapport d'activité - Bilan et compte de résultat - Composition du Conseil d'Administration.